



COMMUNE de TOUFFLERS

Téléphone : 03 20 75 27 71

2025-123

EXTRAIT DU REGISTRE
AUX
ARRÊTÉS MUNICIPAUX

NOUS, Maire de la Commune de TOUFFLERS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Sécurité Routière ;
- Vu le projet de MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE prévu le VENDREDI 29 AOÛT 2025 dans la RUE DE L'ÉGLISE ;
- Considérant qu'il y a nécessité de réglementer le stationnement sur ce parking afin d'y permettre la tenue dudit MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE ;

ARRÊTONS

Article 1 Le **STATIONNEMENT** sera interdit et considéré comme gênant (sauf exposants) **RUE DE L'ÉGLISE** entre le n°1 et le n°36 (après l'École Aragon), soit aux endroits suivants :

- sur le PARKING situé face à l'entrée principale du restaurant scolaire
- sur le PARKING situé à gauche de l'Eglise
- sur le PARKING situé sur le parvis de l'Eglise
- sur les emplacements situés le long du restaurant scolaire
- sur les emplacements situés entre le 31 et le 35 rue de l'Eglise

➤ le **VENDREDI 29 AOÛT 2025 de 14h00 à 23h00**, selon un périmètre délimité par des barrières installées par le service technique communal (entre le restaurant scolaire, la rue de Roubaix et jusqu'au 36 rue de l'Eglise) ;

Article 2 La **CIRCULATION** sera interdite - sauf services techniques, services de secours et services de police - **RUE DE L'ÉGLISE**, entre le restaurant scolaire, l'angle de la rue de Roubaix et jusqu'au 36 rue de l'Eglise ;

➤ le **VENDREDI 29 AOÛT 2025 de 14h00 à 23h00**, selon un périmètre délimité par des barrières installées par le service technique communal ;

Article 3 Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la Loi ;

Article 4 Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix
- Monsieur le responsable de la Police Municipale Mutualisée
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Lille ;

Article 5 Madame la Secrétaire de la Mairie de Toufflers est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toufflers, le 4 juillet 2025,
Le Maire,

Alain GONCE

